

Assemblée générale du GFMES

6 juin 2017

1. Accueil

Mirko, Président, souhaite la bienvenue au centre scolaire de Villars-Vert (CSVV) pour l'assemblée générale du GFMES. Il salue la présence des intervenants, d'André Dunand, président de la FOPIS, de Gaétan Emonet, président de la SPFF et de Joëlle Bossens (Directrice du CSVV).

Mot de bienvenue de Joëlle Bossens : le CSVV accueille une huitantaine d'élèves. Mme Bossens est directrice depuis environ 6 ans. Elle a du plaisir d'accueillir le GFMES dans ces locaux et soutien le travail du comité. Pour avoir des informations au sujet du CSVV, il est possible de se servir du prospectus de présentation.

Mirko remercie Mme Bossens pour la disponibilité des locaux.

Remerciement également à Sophie Forestier et à sa classe pour la mise sous pli des convocations à l'assemblée.

La liste de présences circule dans l'assemblée. Les personnes excusées sont notées au dos de la feuille.

2. Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'assemblée du 7 juin 2016

Le PV de l'assemblée générale du GFMES 2016 est approuvé.

3. Comptes GFMES

Les comptes sont présentés par Françoise Savary. L'année a été positive.

Les comptes ont été contrôlés par la vérificatrice, Mme Céline Pinto .

La vérificatrice est réélue pour l'année 2017-2018.

Approbation des comptes par l'assemblée, par acclamation.

4. Information de la FOPIS (par André Dunand)

La FOPIS représente beaucoup de monde des institutions spécialisées.

André Dunand explique travailler comme maître socioprofessionnel à St-Camille.

L'assemblée générale annuelle a lieu le mardi 13 juin 2017 à 20h à l'Auberge du Lavapesson (en discussion : rapport d'activités / comptes / budget / modification des statuts de la FOPIS / présentation de l'étude, mandatée par INFRI et réalisée par HETSFR sur l'évolution des besoins dans le domaine des personnes adultes en situation de Handicap dans le canton de Fribourg).

Le 31 janvier est le nouveau délai pour les résiliations de contrat (car les contrats commencent maintenant au 31 juillet et non plus au 31 août).

Mirko Cuni propose un moment de recueillement pour Pierre-Yves Oppikofer, secrétaire général de la FOPIS décédé en août 2016.

5. Informations de la SPFF (par Gaétan Emonet)

Gaétan Emonet remercie Liliane pour sa participation active aux comités de la SPFF et à différents groupes de travail.

- Retour des consultations :

Dans le règlement de la loi scolaire, mis en vigueur en août 2016, il y a un article qui ne fonctionne pas (art. 51, qui concerne l'enseignement en demi-classe). En effet, le non-dédoublage des classes peut engendrer divers problèmes, par exemple, il se peut que l'enseignant primaire doive donner de l'ACT à une classe de 15 élèves.

Un courrier a été écrit à 2 reprises, mais aucune solution convaincante n'a été trouvée.

Il y a une idée, éventuelle, d'intégrer une unité d'informatique à l'horaire, et donc d'ôter une unité d'AC.

- ENSEVAL :

L'évaluation du personnel enseignant (ENSEVAL) pose problème à toutes les associations du personnel enseignant. Le constat est unique -> c'est une évaluation lourde, complexe et compliquée. Ce document est un outil qui devrait aider les enseignants, mais qui peut totalement se retourner contre les enseignants.

Cette évaluation comprend : 1 entretien personnel / 1 entretien formatif / 1 qualification. La conduite des entretiens devrait se faire par la direction, mais peut être déléguée à des adjoints de direction.

La SPFF souhaite des modifications de cette évaluation.

Toutes les institutions spécialisées auront la même évaluation (mais on ne sait pas encore si c'est Enseval ou Perseval).

- D'autres sujets auxquels s'intéresse la SPFF :

La garantie de poste : le pourcentage peut varier d'une année à l'autre

Le mandat professionnel : descriptif de fonction

Une unité de décharge est demandée pour les enseignants titulaires

Une revalorisation salariale pour les enseignants de l'Ecole Normale / de la HEP -> classe 19 ou 20 demandée

- Groupe de travail auquel participe la SPFF :

L'évaluation des élèves : évaluation formative et sommative. But et fonctionnement de cette évaluation. Transmission des infos aux parents.

- Organisation de la SPFF

Actuellement, la SPFF estime qu'il y a un déficit dans l'information. Le comité réfléchit pour améliorer la structure de la SPFF.

- Divers :

Enquête sur la procédure de passage au CO.

Enquête sur les appuis classes.

Actuellement, il manque encore des postes pour 40 situations MAR.

- Informations
- Discussion : échanges et questions

6. Petit mot du Président (par Mirko Cuni)

Mirko commence par raconter les deux séances avec le SESAM. La première qui était une présentation par les membres de la cellule d'évaluation et le chef de service des statistiques pour expliquer les fermetures de classes à Villars-Vert et au CEP. La seconde qui était un échange très intéressant autour de la LPS. Nous avons également rencontré M. Marc Arrighi, Directeur des meures SED.

Au mois, de décembre, une délégation du GFMES a rencontré Mme Barbara Vauthey-Widmer, cheffe de service des affaires universitaires pour parler reconnaissance des diplômes des enseignants spécialisés. Elle nous a écouté et a décidé de se renseigner sur ce qui bloque l'obtention de l'équivalence Master pour les enseignants spécialisés qui ont suivi l'école normale et l'IPC. Par contre, elle ne voit que la mise en place d'une passerelle pour les enseignants spécialisés sans école normale. Elle nous tiendra au courant de ses recherches malgré l'absence de résultats lors des premières rencontres qu'elle a menées.

Quelques membres du comité ont analysé la nouvelle version. Ils ont relevé quelques améliorations, mais il reste toujours quelques points à améliorer dont le rôle et la gestion des enseignants spécialisés rattachés aux établissements. Nous préférierions que le supérieur hiérarchique de ces enseignants spécialisés ne soit pas le RE ou directeur de CO, mais un service du type SESAM qui permettrait une uniformité et une équité de la mise en place des mesures. Comme avantage supplémentaire, il y aurait le regard croisé entre les deux services qui permettrait l'autocontrôle du système et sera le gage de la qualité de l'enseignement spécialisé offert aux élèves !

Mirko parle ensuite de quelques dates importantes :

- Assemblée SPFF, le 8 septembre 2017 à Pont-La-Ville à 17h15
- Assemblée FOPIS, le mardi 13 juin à 20h00 à l'auberge du Lavapesson
- Janvier 2018, à Fribourg : journée de l'enseignement spécialisé sur le thème de la transition école-métier, organisé par la CES du SER dont fait partie Stéphanie B.
- Mardi 3 octobre 17h, prochain comité du GFMES

Mirko poursuit en signalant qu'il ne faut pas hésiter de contacter le comité pour répondre à diverses demandes en lien avec la CCT ou le métier d'enseignant spécialisé.

En conclusion, Mirko remercie au nom du comité GFMES, les partenaires que sont la SPFF, la FOPIS et le SSP pour leur soutien et avec lesquelles le GFMES partage les mêmes buts : que l'enfant soit et reste au centre des préoccupations et que chaque enfant puisse trouver sa place et soit reconnu avec ses forces et ses besoins.

Mirko remercie ensuite les 96 cotisants de cette année (3 de moins que l'année passée).

Il remercie également tous les représentants des différentes Institutions qui participent aux séances du comité GFMES.

Un merci particulier à tous les délégués dans les diverses associations, Liliane à la SPFF, Stéphanie Barthlomé à la CES du SER. Il rappelle qu'il y a encore une place de délégué à repourvoir à la FOPIS.

Merci aussi à Richard, le webmaster ; à Françoise, la caissière et à Céline, la vérificatrice des comptes de cette année ; à Stéphanie B, la secrétaire.

7. Comité GFMES 2016-2017

12 institutions sont présentes dans notre canton (région romande).

9 institutions sont représentées dans le comité GFMES.

Merci à nos représentants de chaque institution

Catherine Friedli, représentante du SSP, participe à certains comités du GFMES.

Carole Richoz et Jessica Genilloud remplaceront les représentantes actuelles du CESL/G (secteur St-Charles). Remerciement et cadeau aux membres qui quittent le comité.

Stéphanie B. démissionne de son poste de secrétaire, mais reste au comité.

Remerciement et cadeau.

Il n'y a pas encore de remplaçant à Stéphanie B. : avis aux amateurs !

Liliane accepte de continuer son mandat de déléguée à la SPFF.

Mirko continue la Présidence du GFMES et assurera à temps partiel la délégation à la FOPIS.

Françoise continue la caisse. Le comité restreint est réélu par acclamation.

Merci à tous pour votre investissement.

8. Divers

Pas de divers demandé par l'assemblée.

Merci à Richard Mesot pour la maintenance du site Internet du GFMES. Merci à chacun de contribuer à l'actualité du site en suggérant à Richard des articles, des photos, des liens Internet, etc.

Merci à Marie-Louise pour l'organisation de l'apéro de ce soir.

Bonne suite d'année scolaire et bel été.

Villaz-St-Pierre, le 9 août 2017

La secrétaire,
Stéphanie Barthlomé